



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE MARNE

Association Loi 1901
Siège social : Antenne I.U.F.M. – 2, rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE HAUTE MARNE**

Association Loi 1901
Siège social : Antenne I.U.F.M. – 2, rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 238 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 244 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 242 sur 250 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 968,82 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 10 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 756,20 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 23 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Willi', is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA HAUTE MARNE (52)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	82 326,08	79 615,46
Terrains					Report à nouveau	680 427,73	676 519,85
Constructions					Résultat de l'association	-22 485,70	21 214,28
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	23 424,04	22 616,32	807,72	1 138,28	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	740 268,11	777 349,59
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	15,85		15,85	15,85	Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	1 553,99	3 311,53
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 561,85	22 738,28	823,57	1 154,13	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	1 553,99	3 311,53
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	3 131,43		3 131,43	3 136,27	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	388,50		388,50	122,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	563,73		563,73		Fournisseurs	4 697,23	4 946,08
Autres créances (dont erreurs débitrices)	968,82		968,82	2 234,32	Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		728,60
Disponibilités	744 471,38		744 471,38	782 558,24	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	4 701,61	2 928,73
Charges constatées d'avance	971,01		971,01	59,07	Produits constatés d'avance	97,50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	750 494,87		750 494,87	788 110,40	TOTAL DETTES	9 496,34	8 603,41
TOTAL GENERAL	774 056,72	22 738,28	751 318,44	789 264,53	TOTAL GENERAL	751 318,44	789 264,53



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA HAUTE MARNE (52)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	226 367,74	221 774,77
Ventes de produits pour cessions	290 100,71	257 037,04
Prestations de service et animations	219 350,49	250 143,04
Subventions d'exploitation	243 829,64	285 352,26
Produits divers de gestion courante	266 451,64	330 256,70
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 757,54	1 597,30
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 247 857,76	1 346 161,11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	183 436,46	161 137,34
Variation des stocks de fournitures à céder	4,84	-358,09
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	912 423,68	980 693,87
Impôts et taxes		
Salaires bruts		420,54
Charges sociales		179,46
Autres charges	158 991,45	186 799,72
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	43 310,26	47 878,61
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		400,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 298 166,69	1 377 151,45
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-50 308,93	-30 990,34
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	11 698,16	25 643,72
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 698,16	25 643,72
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	11 698,16	25 643,72
RESULTAT COURANT (I + II)	-38 610,77	-5 346,62
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	32 451,07	44 206,59
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 451,07	44 206,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	16 326,00	17 645,69
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 326,00	17 645,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	16 125,07	26 560,90
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-22 485,70	21 214,28

TOTAL DES PRODUITS

1 292 006,99

1 416 011,42

TOTAL DES CHARGES

1 314 492,69

1 394 797,14

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA HAUTE MARNE (52)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	751 318,44 €	789 264,53 €
Résultat de l'exercice :	-22 485,70 €	21 214,28 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	244	250
dont coopératives et foyers agrégés :	238	242
dont coopératives et foyers non agrégés :	6	8
Nombre de coopérateurs :	17 028	17 456

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 2 956 heure(s) soit un équivalent temps plein de 2 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 30 581 € soit environ 2,33% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-22 485,70	{	-2 081,03 pour le siège départemental
		{	-20 404,67 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	968,82	{	0,00 pour le siège départemental
		{	968,82 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans	10		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	4 701,61	{	1 945,41 pour le siège départemental
		{	2 756,20 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans	23		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	744 471,38	{	82 660,94 pour le siège départemental
		{	661 810,44 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			2 780,72 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	43 310,26	{	574,08 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	42 736,18 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			179,56 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 292 006,99	{	49 252,83 pour le siège départemental
		{	1 242 754,16 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 221,66 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 314 492,69	{	51 333,86 pour le siège départemental
		{	1 263 158,83 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 307,39 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-85,73 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,4	0,4
Total	1,4	1,4

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	238	317
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	19	2
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	224	217
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	4
Participants aux séances de formation (estimation)	28	27

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA HAUTE MARNE (52)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	82 326,08	79 615,46
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-2 081,03	2 710,62
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	23 424,04	22 616,32	807,72	1 138,28	TOTAL FONDS PROPRES	80 245,05	82 326,08
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés	15,85		15,85	15,85	Provisions pour charges		
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	1 553,99	3 311,53
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 561,85	22 738,28	823,57	1 154,13	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	1 553,99	3 311,53
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	3 131,43		3 131,43	3 136,27	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	388,50		388,50	122,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	563,73		563,73		Fournisseurs	4 697,23	4 946,08
Autres créances					Dettes fiscales et sociales		
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		728,60
Disponibilités	82 660,94		82 660,94	87 651,69	Autres dettes	1 945,41	811,37
Charges constatées d'avance	971,01		971,01	59,07	Produits constatés d'avance	97,50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87 715,61		87 715,61	90 969,53	TOTAL DETTES	6 740,14	6 486,05
TOTAL GENERAL	111 277,46	22 738,28	88 539,18	92 123,66	TOTAL GENERAL	88 539,18	92 123,66

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LA HAUTE MARNE (52)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	29 291,40	30 027,25
Ventes de produits pour cessions	3 411,39	2 778,50
Prestations de service et animations	5 006,93	4 609,27
Subventions d'exploitation	7 750,88	7 240,58
Produits divers de gestion courante	42,04	140,00
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 757,54	1 597,30
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	47 260,18	46 392,90
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	3 157,55	3 466,45
Variation des stocks de fournitures à céder	4,84	-358,09
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	39 992,89	39 389,51
Impôts et taxes		
Salaires bruts		420,54
Charges sociales		179,46
Autres charges	7 464,50	4 850,10
Dotations aux amortissements	574,08	528,68
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		400,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	51 193,86	48 876,65
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-3 933,68	-2 483,75
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	1 851,55	5 051,04
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 851,55	5 051,04
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	1 851,55	5 051,04
RESULTAT COURANT (I + II)	-2 082,13	2 567,29
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	141,10	172,16
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	141,10	172,16
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	140,00	28,83
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	140,00	28,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1,10	143,33
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-2 081,03	2 710,62

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 88 539,18 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 2 081,03 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	121,96			121,96
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités et à usage éducatif	13 598,65			13 598,65
Agencements & aménagements divers	349,02			349,02
Matériel de transport				
Matériel informatique	9 232,85	243,52		9 476,37
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	23 302,48	243,52		23 546,00

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Acquisition d'une imprimante CANON MP610.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	121.96			121.96
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	12 514.05	418.60		12 932.65
Agencements & amén. divers	10%	295.34	53.68		349.02
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 232.85	101.80		9 334.65
Mobilier de bureau	20%				
Total		22 164.20	574.08		22 738.28

2. Immobilisations financières

Parts Sociales CASDEN

15.85

15.85

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

désignation	qté	Prix d'achat unitaire	valeur
Logiciels Compta Coop	21	28.70 €	602.70
Guides pédagogiques Agendas C2	1	3.33 €	3.33
Guides pédagogiques Agendas C3	15	3.33 €	49.95
Agendas Coopératifs C2	21	1.67 €	35.07
Agendas Coopératifs C3	153	1.19 €	182.07
Fichiers Délégués Elèves	10	13.00 €	130.00
Fichier Apprendre en jouant	17	14.00 €	238.00
Fichier Apprendre en jardinant	7	12.20 €	85.40
CD Rom "petits jardins Saugrenus"	3	12.00 €	36.00
EQC antérieur à 05/06	104	2.00 €	208.00
EQC 05/06	6	6.05 €	36.30
EQC 06/07	1	6.55 €	6.55
EQC 07/08	45	8.96 €	403.20
EQC 08/09	42	10.00 €	420.00
EQF 07/08	8	2.68 €	21.44
EQF 08/09	94	2.43 €	228.42
parachutes	5	65.00 €	325.00
Affiche "Droits de l'enfant"	24	5.00 €	120.00
Total :	577		3 131.43

4. Avances et acomptes versés

NEANT

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	388,50		388,50
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	388,50		388,50

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	488.98
AD OCCE 91	<u>74.75</u>
	563.73

7. Autres créances

NEANT

8. Valeurs Mobilières de Placement

NEANT

9. Disponibilités

Banque	82 399.17
CCP	259.92
Caisse	<u>1.85</u>
	82 660.94

10. Charges constatées d'avances

Fédération Nationale don solidaire 09/10	913.00
Assurances payées d'avance (4/12)	<u>58.01</u>
	971.01

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

NEANT

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
ACTION CULTURELLE 06/07	820.50		820.50	
ACTION CULTURELLE 07/08	400.00		400.00	
APA BOUHELIER	713.72		537.04	176.68
A L'ECOLE DE LA FORÊT années pcetes	109.80			109.80
A L'ECOLE DE LA FORÊT 06/07	105.00			105.00
APPRENDRE LA FORÊT	1 162.51			1 162.51
Fonds dédiés	3 311.53		1 757.54	1 553.99

4. Emprunts et dettes assimilées

NEANT

5. Avances et acomptes reçus

NEANT

6. Fournisseurs

Fournisseurs	434.97
GEDA	407.70
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3854.56</u>
	4697.23

7. Dettes fiscales et sociales

NEANT

L'association n'emploie qu'occasionnellement et ponctuellement du personnel, notamment par le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Vivant) et pour le compte des coopératives.

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

NEANT

9. Autres dettes

Coopératives (comptes crédeurs)	1 920.00
Marie Hernandez /avance frais	<u>25.41</u>
	1 945.41

10. Produits constatés d'avances

Coop Neuilly l'Evêque / calendriers 2010	<u>97.50</u>
	97.50

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos		Exercice précédent	
	enfants	adultes	enfants	adultes
Nombre de coopérateurs	16188	840	16 595	861
Cotisation nationale par coopérateur	0.81 €	0.81 €	0.76 €	0.76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0.74 €	4.19 €	0.79 €	4.24 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	25 091.40	4 200.00	25 722.25	4 305.00
	29 291.40		30 027.25	
Cotisations versées à la Fédération	13 112.28	680.40	12 612.20	654.36
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	13 792.68		13 266.56	

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		400.00
Subventions conseil général		
Subvention Agence de l'Eau	5 781.00	4 803.00
Autres subventions	1 969.88	2 037.58
Total	7 750.88	7 240.58
Dont versées aux coopératives	5 520.00	4 680.00

3. Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur produits de gestion	5.10
Dons divers reçus	100.00
Autres produits sur exercices antérieurs	<u>36.00</u>
	141.10

4. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	<u>140.00</u>
	140.00

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

NEANT

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

NEANT

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par l'antenne IUFM de CHAUMONT, de locaux (environ 15 m²).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé. A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1800 heures de travail valorisées à 49500 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale : CCP Châlons en Champagne**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (approuvée par l'assemblée générale du 07/02/2001). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

-un compte «centralisateur» (n° 0396 052023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives,

-un compte « titres » de placement en SICAV (n° 3 B230396052001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne figurent pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	183 +1 (siège) <i>sur 185 CCP ouverts +1(siège)</i>	174
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	501 785.65	513 278.92
Montant des intérêts perçus (avant frais)	5 598.81	18 735.65
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	5 598.81	18 735.65
Pourcentage perçu par le siège	100% affecté aux coopératives	100% affecté aux coopératives

- **La Banque Populaire Lorraine Champagne :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Populaire Lorraine Champagne (approuvée par l'assemblée générale du 07/02/2001). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture d'un compte « miroir », centralisant les avoirs des coopératives qui font l'objet de placements sous forme de SICAV et FCP. Ces derniers sont vendus avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice. Ce compte n'est pas inscrit dans les comptes du siège départemental.

:

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	41 + 1 (siège)	36 + 1 (siège)
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	223 750,76	194 539.19
Dont solde du Compte siège	97 154,98	84 395.48
Montant des intérêts perçus (avant frais)	3 218,52	6 426.71
Montant des frais de gestion	795,06	687.87
Montant des intérêts nets perçus	2 423.46	5 738.84
Pourcentage perçu par le siège	43,42% (1 052,29€)	43.38% (2 489,64€)